

Brevet Freely: FF-E Tête en bas confirmé

Nom et prénom: _____

Dropzone: _____ Nombre de sauts: _____

Conditions

Au moins 300-400 sauts de freely.	<input type="checkbox"/>
Remplir les conditions du brevet FF-D.	<input type="checkbox"/>
Le saut d'examen doit être filmé tête en haut. Ainsi le candidat peut montrer qu'il est capable de voler tête en bas, sur place, indépendamment du sauteur tête en haut. Le candidat pourra ainsi prouver que c'est lui qui fait le travail en non pas l'initiateur ou le vidéoman.	<input type="checkbox"/>
La preuve vidéo (de l'intérieur ou de l'extérieur) est obligatoire pour:	<input type="checkbox"/>
• Une sortie tête en bas.	<input type="checkbox"/>
• Voler à l'aise tête en bas, indépendamment, rester stable devant un sauteur tête en haut.	<input type="checkbox"/>
• Voler en arrière, puis immédiatement en avant et s'arrêter brusquement et avec précision.	<input type="checkbox"/>
• Apponter tête en bas sur le sauteur tête en haut, sans perte de stabilité.	<input type="checkbox"/>
• Voler à sa place devant un sauteur tête en haut, sans tourner l'autour de l'autre.	<input type="checkbox"/>
• Contrôler l'espace au moment de la séparation.	<input type="checkbox"/>
• La position tête en bas doit être maintenue depuis la sortie jusqu'à la séparation.	<input type="checkbox"/>

Restrictions et autorisations

- Le titulaire du brevet FF-E peut sauter en grande formation et avec toutes les personnes brevetées.
- Des sauts sous un angle raide (45° ou plus) et à une vitesse élevée (bras/jambes fermés), sont traités de la même manière que headdown.

Nom et signature de l'initiateur freely	Signature du titulaire
Déclare que le titulaire a accompli les conditions du brevet.	Déclare de se conformer aux conditions et restrictions du brevet.